



# L'ÉCO CAPSULE

## FÉVRIER 2026

La CDE a récemment obtenu l'attestation ICI on recycle +, niveau Performance, décernée par RECYC-QUÉBEC!



RECYC-QUÉBEC

Québec

Cette attestation reconnaît les pratiques déjà en place en gestion des matières résiduelles, ainsi que les engagements pris pour l'année à venir. Elle permet d'obtenir un portrait structuré de sa performance en GMR et d'identifier des pistes d'amélioration concrètes.

La démarche ICI on recycle + s'adresse à toutes les entreprises et organisations, peu importe leur taille ou leur secteur, et constitue un outil accessible pour structurer ou valider ses pratiques.

👉 Rejoignez les quelque 735 organisations déjà attestées au Québec.

Des questions sur la démarche ICI on recycle +? Camille Vinette, conseillère en transition durable, peut vous accompagner : [cvinette@cdemrclaudentides.org](mailto:cvinette@cdemrclaudentides.org).

🌐 Plus d'information : [RECYC-QUÉBEC](#)

### Baromètre de la transition des entreprises

Créé en 2022 par Québec Net Positif, le Baromètre de la transition des entreprises mesure l'engagement climatique des entreprises québécoises à travers 118 variables. La 4e édition (2025) a sondé 819 dirigeant·e·s, représentatifs de tous les secteurs et tailles d'entreprises au Québec.



👉 Découvrez les résultats via le webinar [ICI](#)

### Prix initiatives circulaires, de retour pour une 6e édition, Québec Circulaire

De retour pour une 6e édition, les **Prix initiatives circulaires de Québec Circulaire** sont soumis au vote public afin de déterminer les coups de cœur dans chacune des régions! Vous avez jusqu'au 28 février 2026 pour passer au vote. 90 initiatives ont été soumises cette année. Ces prix soulignent



des initiatives portées par des territoires et des organisations qui mettent en place des approches structurées et cohérentes permettant de répondre aux besoins de la société, tout en préservant les ressources.

Laissez-vous inspirer par ces projets! 👉 Votez pour une initiative [ICI](#) !

### La Cour d'appel fédérale maintient l'interdiction des plastiques à usage unique

La Cour d'appel fédérale a confirmé la décision du gouvernement du Canada de classer certains articles en plastique comme substances toxiques, maintenant ainsi l'interdiction de plusieurs plastiques à usage unique.

La Cour a rejeté l'argument de l'industrie du plastique fondé sur l'absence de tests permettant de déterminer précisément quels plastiques sont nocifs, rappelant que le danger ne vient pas uniquement de la composition chimique, mais bien de l'objet lui-même lorsqu'il se retrouve dans l'environnement.

En vertu de la loi, il suffit qu'une substance ait le potentiel de nuire, par exemple à la faune et aux écosystèmes, pour être considérée comme toxique.



👉 D'ailleurs, Environnement et Changement climatique Canada sollicite actuellement des commentaires sur des modifications proposées au Règlement interdisant les plastiques à usage unique, pour une période de consultation publique de 70 jours, du 20 décembre 2025 au 28 février 2026 [ICI](#)

👉 Pour lire l'article : [lien](#)

👉 Pour en connaître davantage sur le règlement : [lien](#)

### Sensibiliser les jeunes à l'environnement, c'est leur donner le pouvoir d'agir aujourd'hui et pour demain

Deux écoles de notre territoire sont récipiendaires du Programme d'aide financière de la Fondation Monique-Fitz-Back (édition 2026), qui soutient l'éducation environnementale et sociale des jeunes.

Félicitations à l'Académie de Sainte-Agathe et au Centre Jeunesse d'Huberdeau / École Vert Pré! L'Académie de Sainte-Agathe mettra notamment en place une initiative étudiante de gestion des déchets et de recyclage tandis que le Centre Jeunesse d'Huberdeau / École Vert Pré proposera une initiative de laboratoire vivant avec des arbres fruitiers.

👏 Bravo aux équipes et aux jeunes pour leurs projets créatifs et motivants !

Pour en savoir plus sur ces initiatives : [ICI](#)



### À lire : Le vrai du faux sur le climat



Vrai ou faux : l'énergie éolienne est-elle vraiment verte? Les gestes individuels font-ils une différence? Pour aider à y voir clair, Radio-Canada propose une série de 20 questions-réponses qui démystifient les enjeux climatiques et répondent aux doutes les plus fréquents.

À lire [ICI](#)